

Ville de
Pont-Rouge



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT 616-2026

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mme Nicole Richard, greffière adjointe de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 3 août 2026, a adopté le règlement numéro 616-2026 portant le titre de :

RÈGLEMENT NUMÉRO 616-2026 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 10^E JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX.

La greffière adjointe,

Nicole Richard